

## Exercices sur les relations avec l'international (Fiche 8)

### Exercices d'entraînement

1. Expliquez le rôle d'un crédit documentaire ?
2. Expliquer le déroulement d'un crédit documentaire ?
3. Expliquez les mots suivants :  
Traite, appelée lettre de change :  
Acceptation d'une traite :  
Domiciliation d'une lettre de change :  
Aval :  
BIC ou Bank Identifier Code :  
Bank Account Number :  
Chèque de banque :
4. Comment se décline le droit au transport à l'international ?

### Corrigé des exercices d'entraînement

1. Expliquez le rôle d'un crédit documentaire ?

Le crédit documentaire, utilisé lors de transactions commerciales internationales entre un importateur et un exportateur nécessite la rédaction de lettres ou e-mails. L'entreprise importatrice demande à sa banque l'ouverture d'un crédit en faveur de son fournisseur étranger. En effet, le crédit documentaire constitue :

- une garantie de paiement à l'exportateur (ou fournisseur) avant l'expédition de marchandises ;
- l'engagement écrit pris par une banque pour effectuer un paiement jusqu'à concurrence d'un montant précisé et dans un délai fixé par l'acheteur.

2. Expliquer le déroulement d'un crédit documentaire ?

Étape 1 : L'exportateur et l'importateur concluent un marché et décident que le paiement sera effectué par un crédit documentaire.

Étape 2 : L'acheteur (donneur d'ordre) écrit à sa banque pour lui demander d'émettre un crédit irrévocable en faveur du vendeur (le bénéficiaire du crédit).

Étape 3 : Le crédit documentaire précise les documents à présenter selon les instructions de l'acheteur. Il constitue un engagement ferme et irrévocable de la part de la banque de payer le montant du prix des marchandises contre présentation des documents (connaissements maritimes, factures commerciales, certificats d'inspection et police d'assurance).

Étape 4 : La banque de l'importateur (banque émettrice) ouvre donc ce crédit, en signale l'ouverture à une autre banque installée dans le pays du vendeur. La banque du vendeur notifie à ce dernier l'ouverture du crédit.

Étape 5 : L'exportateur, qui dispose ainsi, avant l'expédition d'une garantie de paiement d'une banque, ou de deux suivant le type de crédit, exécute la commande et procède à l'expédition. Il réunit ensuite les documents dont la liste est fixée par les clauses du crédit et les remet à la banque notifiatrice.

3. Expliquez les mots suivants :

Traite, appelée lettre de change : document par lequel une personne, le tireur, donne l'ordre à une autre personne, le tiré (le client), de payer à un bénéficiaire (le client ou sa banque) une certaine somme à une date déterminée.

**Acceptation d'une traite** : signature du client (tiré) par laquelle il s'engage à payer le montant de la traite à l'échéance prévue.

**Domiciliation d'une lettre de change** : lieu autre que le domicile du tireur où la lettre de change est payable : en général, il s'agit d'une banque. Endossement : formule par laquelle le porteur d'un effet de commerce en transmet la propriété à un autre. Il s'inscrit au dos du titre.

Aval : c'est une garantie donnée par un tiers qui s'engage à payer un effet à défaut du débiteur. Avis à Tiers Détenteur (ATD) : lorsqu'une personne est redevable envers le Trésor Public, ce dernier peut ordonner à la banque détentrice de son compte de bloquer cette somme à son profit grâce à un ATD.

BIC ou Bank Identifier Code : ce code international permet à toute banque d'identifier un compte bancaire sur la planète. Il est surtout utilisé lors de virement bancaire mais aussi par les services de police pour déterminer la provenance ou la destination d'une somme d'argent. IBAN (International Bank Account Number).

Bank Account Number : c'est un numéro unique qui permet d'identifier un compte bancaire. Il compte au maximum 34 caractères ; et sa longueur est fixée par pays. En France, sa longueur est de 27 caractères. Pour le reconnaître, c'est facile : il est précédé de l'abréviation IBAN, présenté par groupe de 4 caractères.

Chèque de banque : c'est un chèque tiré du compte de la banque, celle-ci ayant au préalable débité la somme correspondante ainsi que les frais du compte de son client. Ce chèque peut également être fait depuis un compte d'épargne. Il est souvent utilisé lors de l'achat d'un montant important comme l'achat d'une voiture.

4. Comment se décline le droit au transport à l'international ?

Le droit du transport se divise en plusieurs catégories :

- selon qu'il s'agit de transport de voyageurs ou de marchandises ;
- selon le mode de transport considéré. Ainsi, il existe le droit maritime, le droit aérien, le droit du tourisme, le droit du transport terrestre et le droit du transport multimodal ;
- selon qu'il s'agit de transport national (ou intérieur), soumis à la législation du pays considéré, ou de transport international, régi par des conventions internationales, telles que la convention de Varsovie pour le transport aérien, la convention CMR ou la convention TIR pour le transport routier, ou la convention de Berne pour le transport ferroviaire.

Les conventions TIR et CMR existent en formation électronique depuis janvier 2017 et facilitent les transactions.